

**Course de la Solidarité de
MAZAN (Vaucluse)
Mercredi 1^{er} mai 2020**

Cadre réservé à l'organisation : ne rien inscrire	Cochez le parcours choisi	N° dossard
	<input type="checkbox"/> Parcours orange 12 km	
	<input type="checkbox"/> Parcours vert 5 km	
	<input type="checkbox"/> Tour de ville 0 km 900	



BULLETIN D'INSCRIPTION



Nom : Prénom :

Sexe : M - F Année de naissance :

Adresse :

E-mail : Tel :

Licencié : Oui - Non Club :

N° de licence : Catégorie :

Assurance et responsabilité civile :

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance responsabilité civile (souscrite auprès de Groupama). Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il est expressément indiqué que les coureurs participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité. L'organisation, bien que couverte par une assurance en responsabilité civile, décline toute responsabilité en cas de vol, d'accident ou de défaillance physique, immédiate ou future, consécutive à un mauvais état de santé. Tous les participants devront signer leur bulletin d'inscription. Pour les moins de 18 ans, signature de l'autorisation parentale par les parents. L'organisation décline toute responsabilité envers les personnes qui font une fausse déclaration.

Conditions d'inscriptions :

Dans le cadre de la mise en place des règles de sécurité et au regard des articles L231-2 et L231-3 du code du sport, les participants doivent être titulaires :

- d'une licence Athlé Compétition, ou, d'une licence Athlé Santé Loisir délivrée par la FFA, ou,
- d'un titre de participation, ou, Pass'runnig délivré par la FFA, ou,
- titulaire d'une licence délivrée pour la saison en cours par la FSCF, la FCGT ou l'UFOLEP, faisant apparaître de façon précise la mention « athlétisme ».

Non licenciés FFA : fournir **OBLIGATOIREMENT** un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'athlétisme (ou course à pied) datant de moins d'1 an (loi 99.223 du 23.03.99) et avoir pris connaissance du règlement.

En plus, pour les mineurs, une autorisation parentale.

En cas de désistement, aucun remboursement ne sera effectué.

Fait à : le : Signature lisible

Autorisation parentale pour les mineurs (+ certificat médical)

Je soussigné M
autorise mon fils-ma fille (Nom et Prénom) :

à participer à la Course de la Solidarité, et dégage les organisateurs de toutes responsabilités en cas d'accident physiologique immédiat ou futur.

Fait à : le :

Signature lisible